



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire

Mardi 7 juillet 2020 à 19h00

COMPTE-RENDU

Présents : 33 | Absent(s) excusé(s) : 0 | Absent(s) : 0 | Pouvoir(s) : 0

Num. Délib.	Objet	Vote
	Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 3 juin 2020	Approuvé à l'unanimité
1	Compte de gestion, exercice 2019 - Approbation	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
2	Compte Administratif, exercice 2019 - Approbation	M. le Maire ne participe pas au vote Adopté à la majorité avec 31 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
3	Affectation du résultat d'exploitation 2019	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
4	Budget supplémentaire : reprise des résultats de l'exercice 2019	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
5	Budget Supplémentaire 2020 - Ajustement de l'Autorisation de Programme « Réfection toiture Athlétis »	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
Présentation du plan climat citoyen « Les avan'Cé climatiques »		
6	Action économique – Mesures d'accompagnement des entreprises suite à la crise sanitaire : exonérations financières.	Adopté à la majorité avec 31 voix pour, 1 abstention (V. Lioton) et 1 voix contre (D. Lizé)
7	Commission accessibilité – Désignation des membres extra municipaux	Adopté à l'unanimité
8	Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020 - Liste à proposer au Directeur départemental des Finances publiques pour désignation des commissaires	Adopté à l'unanimité
9	Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure applicables à partir du 1^{er} janvier 2021	Adopté à l'unanimité

Num. Délib.	Objet	Vote
10	Constitution d'un groupement de commande des assurances entre la ville et le CCAS – Dommage aux biens, responsabilité civile, protection juridique, flotte automobiles, auto-collaborateurs, bris de machines, matériels agricoles et de chantier - Adhésion à la convention constitutive de groupement – autorisation de signature	Adopté à l'unanimité
11	Exposition Takumi à Rive d'Arts – Signature d'une convention	Adopté à l'unanimité
12	Patrimoine communal – Acquisition de terrains et d'un bâtiment d'exploitation, cadastrés section AB n°127, 742, 847, situés chemin de des Grandes Maisons – Emplacement réservé n°PDC 23	Adopté à l'unanimité
13	Patrimoine communal – Acquisition d'une partie de la parcelle, cadastrée section AB n°348, située chemin des Grandes Maisons – Emplacement réservé n°PDC 23	Adopté à l'unanimité
14	Patrimoine communal – Cession de terrains à ALTER PUBLIC – ZAC des Hauts de Loire	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention (D. Lizé)
15	Patrimoine communal – Constat de désaffectation et déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section AP n°1243 et 899 correspondant à l'ancien Poney Club – 14 avenue de la Guillebotte	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 voix contre (D. Lizé)
16	Patrimoine communal – Approbation de la cession et autorisation de signature de l'acte de vente des parcelles cadastrées section AP n°1243 et 899 correspondant à l'ancien Poney Club – 14 avenue de la Guillebotte	Adopté à la majorité avec 32 voix pour et 1 voix contre (D. Lizé)
17	Organisation d'une consultation sur les rythmes scolaires	Adopté à la majorité avec 27 voix pour, 5 abstentions (T. Lhuissier, G. Boussicault, F. Guillet, J. Lecacheur, D. Lizé) et 1 voix contre (A. Yannou)
18	Constitution d'un groupement de commande pour l'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la CNRCAL de la ville, du CCAS des Ponts-de-Cé et du SIEMTP	Adopté à l'unanimité
19	Constitution d'un groupement de commande contrat groupe prévoyance de la ville et du CCAS	Adopté à l'unanimité
20	Modification du tableau des emplois communaux	Adopté à l'unanimité

Num. Délib.	Objet	Vote
21	Personnel communal – Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire liée au COVID 19	Adopté à la majorité avec 31 voix pour et 2 abstentions (F. Guillet et G. Boussicault)
Décisions du Maire article L. 2122.22 du C.G.C.T.		

Fin de séance à 21h05

Affiché le 9 juillet 2020

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

 